



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 903 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'accès à Internet à haute vitesse et à la téléphonie cellulaire devient un besoin fondamental comme l'électricité et l'eau courante;

CONSIDÉRANT QUE l'absence ou la faiblesse de la couverture freine le développement économique d'une grande partie du Saguenay–Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de couverture sur des portions de routes comme la 155, la 167 ou la 169 ralentit l'accès aux services d'urgence sur d'importantes distances;

CONSIDÉRANT QUE la demande du regroupement citoyen Le réseau cellulaire partout pour tous d'installer des tours cellulaires le long de la route 155 a reçu l'appui du coroner du district de Roberval, Dr Carol Gagné, parce que « les communications en cas d'urgence y sont difficiles et que cela peut faire toute la différence entre la vie et la mort »;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour assurer la couverture à l'ensemble de la région sont raisonnables;

CONSIDÉRANT QUE les quatre MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay se sont engagées par résolution à couvrir leur part des frais;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'assumer sa part des coûts du projet de déploiement d'Internet à large bande et de téléphonie cellulaire sur les zones rurales du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ses voies d'accès jusqu'aux limites territoriales, tel que déposé par le Groupe de travail sur le numérique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Agence Interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications, le 3 juin 2016, au cabinet de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Alexandre Cloutier
Député de Lac-Saint-Jean

Date de signature de l'extrait